

LA ROUTE EN COMMUNES - SYNTHÈSE 2020-2022

La Route en Communes

L'initiative

Initiée par Ulysse Blau en 2019, la Route en Communes réunit une **communauté de citoyens** souhaitant mieux comprendre comment la transition écologique se décline aujourd'hui dans les territoires. Chaque citoyen qui le souhaite peut ainsi **interviewer des maires partout en France** afin de contribuer à un état des lieux national de la **gestion des ressources** (eau, alimentation, énergie...) et du niveau d'**implication des habitants** dans la gouvernance locale.

Les objectifs

Donner la parole aux maires des communes afin de **mieux comprendre les dynamiques locales** et de **valoriser leur engagement**. Il s'agit dans un second temps d'**identifier les besoins des territoires** et de proposer aux maires une **mise en relation avec des porteurs de solutions identifiés** par l'association Bleu Blanc Zèbre.

81 maires interviewés entre mai 2020 et juin 2022

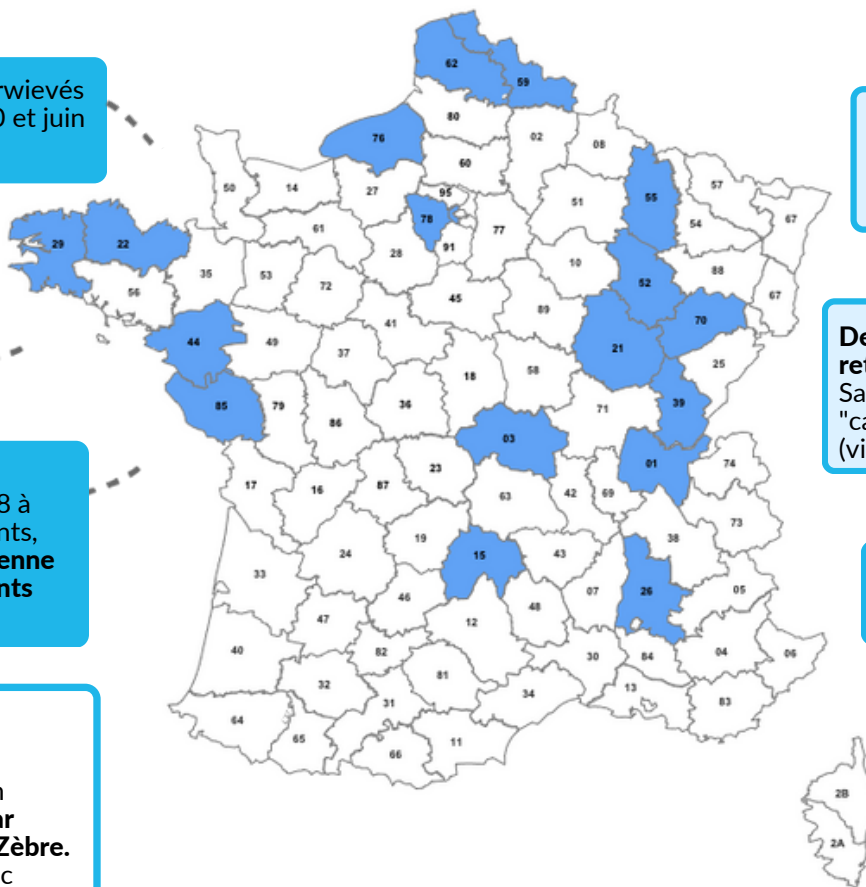
Dans 18 départements différents

Communes peuplées de 18 à 68 600 habitants, avec une **moyenne de 470 habitants par commune**

Des milliers de téléchargements du rapport publié en 2019

Deux weekends annuels de retrouvailles (Orne et Sarthe) et des dizaines de "cafés routistes" (visioconférence)

Une dizaine de bénévoles réguliers



Bleu Blanc Zèbre

Depuis 2020, la Route en Communes est **portée par l'association Bleu Blanc Zèbre**. Créée en 2014 Bleu Blanc Zèbre place au cœur de son action la **coopération inter-acteurs** (associations, entreprises, acteurs publics et citoyens) pour **résoudre les fractures sociales et environnementales**.



**Bleu
Blanc
ZÈBRE**



La méthodologie

- La **sélection des communes** est opérée par **tirage au sort**.
- D'une durée d'environ **1 heure**, les interviews se basent sur un **questionnaire unique** et coconstruit avec un comité de pilotage afin de collecter les informations les plus complètes et objectives possibles
- Durant les échanges, les bénévoles adoptent avant tout une **posture d'écoute** pour recueillir les témoignages les plus authentiques possibles.
- Les **réponses sont retranscrites** en garantissant l'**anonymat des élus**
- Les **bénévoles peuvent ensuite s'engager au sein de la communauté** de la Route en Communes à travers différents cercles de travail : parrainage pour accueillir les nouveaux arrivants, participation aux "cafés routistes" mensuels, organisation des weekends annuels de retrouvailles ou encore communication afin de faire connaître l'initiative.



EAU, ÉNERGIE ET GESTION DES CRISES

Dans un contexte de changements climatiques et de tensions géopolitiques, la gestion de la ressource en eau ainsi que la maîtrise de la consommation d'énergie deviennent des enjeux majeurs pour les communes. La **planification d'une résilience territoriale** doit ainsi permettre aux communes de faire face aux crises et de **mettre en œuvre la transition écologique**.



Seulement un tiers des communes étudiées disposent d'un Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) ou d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) à jour. La résilience ne semble pas être un sujet prioritaire et planifié par les maires qui comptent avant tout sur l'entraide entre citoyens, particulièrement dans les zones rurales.



Les actions de réduction de la consommation d'énergie se concentrent majoritairement sur les bâtiments communaux. Très peu d'actions de sensibilisation à destination des propriétaires privés ont été constatées.



De nombreux maires interrogés déplorent un manque de formation sur les questions des changements climatiques.



Quelques chiffres...

63 % des maires interrogés considèrent l'**intercommunalité comme une alliée** pour mettre en œuvre la transition écologique.

60 % des maires interrogés évoquent les **travaux d'isolation et le passage à l'éclairage LED** pour réduire la consommation d'énergie dans les communes.

53% des maires interrogés déclarent être **touchés par les pénuries ou le manque d'eau** durant la période estivale.



« On n'est **pas préparé aux crises**, c'est une certitude »

« Le problème c'est qu'on **travaille toujours dans l'urgence**, donc difficile d'étudier les solutions les plus écologiques »

« On peut s'informer personnellement comme tout le monde, mais on n'est pas formé plus que ça en tant que maire »

« Il faut former l'équipe municipale et **expliquer que nous agissons pour le long terme** »

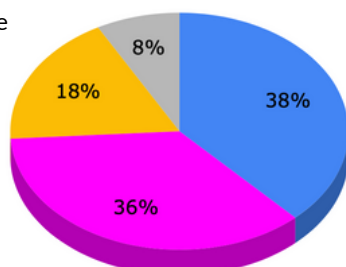


Initiatives inspirantes...

- **Projet de création d'une société publique de production électrique** où la municipalité serait l'actionnaire majoritaire.
- **Contribution au BRUDED**, réseau d'échange d'expérience de développement local durable entre collectivités bretonnes.
- **Animation d'ateliers de sensibilisation aux enjeux des changements climatiques** à destination des élus locaux *via* le dispositif Mandat du Climat (porté par l'association la Fresque du Climat).

Sentiment de responsabilité du maire vis-à-vis du changement climatique

- Oui, particulièrement en tant que maire
- Oui, comme tout le monde
- Non
- Ne se prononce pas



AGRICULTURE ET ALIMENTATION



Les **enjeux de résilience alimentaire** sont nombreux : permettre aux habitants d'accéder à une offre alimentaire durable, saine, locale et financièrement accessible, réduire l'empreinte environnementale de notre alimentation mais aussi assurer aux agriculteurs locaux des débouchés pérennes et des revenus décents. Face à ces défis, les maires jouent un rôle croissant, que cela soit pour **accompagner l'émergence de projets citoyens**, sensibiliser les habitants ou encore pour adapter la restauration collective.



Les grandes et moyennes surfaces (GMS) constituent les modes d'approvisionnement majoritaires pour les habitants des communes étudiées, même si une diversification progressive est à constater. Les entretiens ont également révélé une relative méconnaissance des maires concernant les habitudes de consommation de leurs habitants.



En matière de circuits courts, les maires se positionnent avant tout comme des « facilitateurs » afin d'encourager l'émergence dans leur commune de nouveaux modes de production, de distribution et de consommation : aide à la reprise de commerces de proximité, soutien à l'installation de producteurs bio, mise à disposition de moyen pour la création d'une AMAP ou encore collaboration avec des associations (ex : Terre de Lien ou Terre en Vie...).



La restauration scolaire et la sensibilisation du grand public sont également deux domaines clefs dans lesquels les maires peuvent avoir une capacité d'action directe et réelle.



Quelques chiffres...

55 % des maires interrogés estiment que la question **alimentaire relève de leurs attributions**.

52 % des maires interrogés déplorent des **fermetures de commerces** dans leur commune. Seulement, 12% constatent une dynamique d'ouverture.

90 % des maires interrogés considèrent que leur rôle principal est avant tout de **mettre en lien et de fédérer les acteurs locaux**.



« Il y a une nécessité de **réinventer le supermarché** »

« L'idée c'est de **mettre en œuvre des projets aujourd'hui** qui puissent favoriser ce développement dans le futur »

« Je ne suis pas inquiète à moyen terme, sur notre mandature, mais plus sur la suivante. **J'ai peur d'un effritement** »

« Il est **important que les citoyens s'impliquent dans la dynamique** »

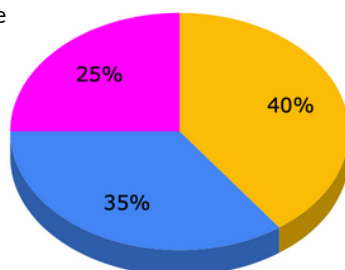


Initiatives inspirantes...

- **Création d'une épicerie participative et citoyenne** dans une commune de 400 habitants via le réseau monépi
- **Animation d'ateliers ludiques** afin de sensibiliser à l'alimentation locale
- **Organisation d'une journée citoyenne de ramassage des déchets** dans la commune
- **Mise en place d'un self dans la cantine scolaire** afin de réduire le gaspillage alimentaire

Répartition des différents modes de restauration collective dans les communes étudiées

- Prestataire en liaison froide
- Liaison chaude
- Cuisine sur place



DÉMOCRATIE



En tant qu'élus de proximité, les maires sont confrontés à des **défis croissants en matière d'implication citoyenne et de vie démocratique locale** : désamour et incompréhension des citoyens pour la vie publique, manque de lien entre habitants et élus locaux, sentiment de déficit démocratique au niveau intercommunal, ou encore difficulté à impliquer dans la durée les citoyens...

En étant celle du quotidien, l'échelle communale est pourtant particulièrement propice à la participation citoyenne. Elle permet de **lier l'envie individuelle d'agir à un intérêt collectif**, à travers des changements concrets et visibles. Ces démarches collectives, synonymes de débats, de partage et d'enrichissement mutuel, permettent ainsi aux habitants de s'émanciper dans leur rôle de citoyens et de **créer des dynamiques locales favorables à la transition écologique et au lien social**.



Même si une fragilisation de la vie associative à cause de la crise du COVID-19 a été constatée, plus de trois-quarts des maires interrogés sont **satisfaits du dynamisme et de la diversité du tissu associatif** de leur commune.



De nombreux maires ont évoqué leur **souhait de renforcer la communication avec les citoyens**, par exemple en leur apportant davantage de réponses à leurs questions ou en les incluant mieux dans les prises de décisions locales. Plusieurs maires ont également exprimé leur souhait de se sentir davantage respectés et considérés par les citoyens, notamment lors des situations de désaccords ou de tensions.



L'émergence de projets locaux dans les communes repose bien souvent sur une **minorité de citoyens impliqués** dans l'équipe municipale et/ou dans la vie associative. Par **leur volonté, leur personnalité et leurs engagements souvent multiples**, ils arrivent à **impulser une dynamique positive** dans la commune et à mobiliser d'autres habitants de manière plus ou moins pérenne.



Quelques chiffres...

55 % des communes étudiées n'avaient **aucune liste d'opposition aux élections municipales de 2020**.

25 % des maires interrogés trouvent que **l'intercommunalité a détérioré la démocratie sur leur territoire**. L'échelon intercommunal est cependant souvent considéré comme un réel levier pour mettre en place des projets de transition écologique.

74 % des maires interrogés ont **recours à des outils numériques** pour renforcer la participation citoyenne et la communication avec les habitants. La majorité des maires alertent néanmoins sur **les impératifs de maintien du lien humain** et d'inclusion des publics éloignés des usages numériques.



« Le maire est exécutant de ce que le conseil décide mais il délègue. **Ce n'est pas un sur-homme/femme. Il doit déléguer de façon à démultiplier nos actions** »

« Avec l'intercommunalité et la perte de compétences, **le maire doit jouer un rôle plus fort d'intermédiaire** et de représentant des administrés devant les autres institutions »

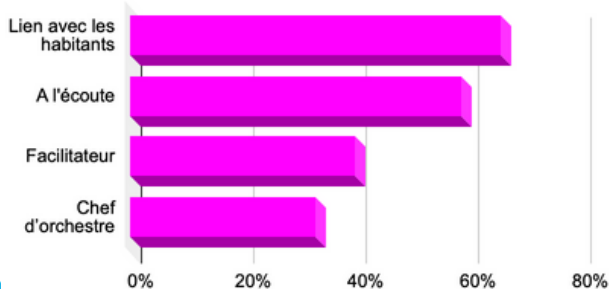
« **La Communauté de Communes fait plein de belles choses mais elle ne sait pas forcément bien le dire**, d'où un problème de communication »



Initiatives inspirantes...

- Organisation de **journées citoyennes** afin d'encourager l'implication des habitants dans la vie communale
- Création de **groupes de travail regroupant à la fois élus et citoyens** afin de favoriser la co-construction de projets
- Nomination de **référénts ou d'ambassadeurs de quartiers/villages** sur certaines thématiques afin de renforcer la participation citoyenne
- Réalisation par les élus de **séances de porte-à-porte bimestrielles** dans des rues différentes de la commune afin d'échanger avec les habitants

Le rôle du maire selon lui/elle*



*Plusieurs réponses par maire

Envie d'en savoir plus ? Rejoignez-nous vite sur :



<https://larouteencommunes.fr>



<http://facebook.com/larouteenCommunes>



La Route en Communes